

8 mars : Journée de la femme



Parce que les droits des femmes n'ont pas été et ne sont toujours pas les mêmes que ceux des hommes, la journée du 8 mars dénonce cette inégalité.

Un certain nombre d'organismes défendent la cause féminine et les droits des femmes et petit à petit les différents gouvernements proposent des textes de lois afin d'arriver à une parité hommes/femmes à tous les niveaux.

Doit-on rappeler qu'une société existe à travers le féminin et que c'est le féminin qui donne la vie ?

A l'origine du 08 mars

La création d'une "Journée internationale des femmes" a été proposée pour la première fois en 1910. Ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place.

Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier. Elle est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, et en France en 1982. Tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, cette journée aura du sens.

Un peu d'histoire

Les droits des femmes en France c'est tout une histoire ! Déjà en 1789 les femmes revendiquaient le droit au travail mais aussi le droit à la santé puis l'accès à la citoyenneté. En 1804 tout est bouleversé par le « **Code Napoléon** ». Il indique l'incapacité juridique totale de la femme en lui interdisant de travailler et d'accéder aux lycées et aux universités sans l'autorisation de son époux.

Entre le XIXème et le début du XXème siècle les femmes ont lutté pour leurs droits et continuent encore aujourd'hui.

A partir de 1938 les femmes acquièrent de plus en plus de droits

Les droits

Quelques dates dans l'histoire des droits des femmes en France :

1880 : Ouverture de l'enseignement public secondaire aux filles (loi Camille Sée).

1909 : Institution d'un congé de maternité (8 semaines).

1920 : Equivalence entre bac féminin et bac masculin.

1945 : Les femmes pour la première fois ont pu voter.

1946 : Principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le préambule de la constitution.

1955 : L'avortement thérapeutique est autorisé.

1965 : Liberté d'exercer une profession.

1967 : Loi Neuwirth autorisant la contraception.

1972 : Loi sur l'égalité des salaires.

1975 : Loi Veil du 17 janvier autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

1979 : Interdiction de licencier une femme enceinte.

1981 : Création d'un ministère des droits des femmes.

1999 : Révision des articles 3 et 4 de la constitution favorisant l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2001 : Loi du 4 juillet sur l'avortement et la contraception, l'avortement est décriminalisé.

Adresses utiles

Le CIDF est le **C**entre d'**I**nformation des **D**roits des **F**emmes.

Informations gratuites et anonymes, entretiens individuels, permanences téléphoniques, assurées par des spécialistes (informatrices juridiques, avocates, conseillères conjugales)...

CIDF des Hauts de Seine.

- Nanterre : 01.40.97.22.92/94

- Boulogne-Billancourt : 01.41.31.08.74

www.infofemmes.com

Aide sociale :

Le Relais Parental

Ecoute accueil des parents, PMI, Relais Assistante Maternelle, Alphabétisation
1 place Masaryk 92150 Suresnes

☎ 01.42.04.01.69

Les Femme relais

Alphabétisation, loisirs, activités.
Mairie annexe des Sorbiers

27ter, Place Albert Caron Suresnes

☎ 01.45.06.19.87

Mouvement Français pour le Planning Familial

6 avenue Jules Durand à Asnières

☎ 01.47.98.44.11

Site: www.planning-familial.org

Travail :

Mission Locale

24/26 Avenue du Général de Gaulle

☎ 01.41.18.16.48

Femmes et Entreprises (création d'entreprise)

167 avenue Joliot Curie - Préfecture
92000 Nanterre

☎ 01.40.97.21.92

Droit :

Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

35, rue Saint Dominique – Paris 7^o -

☎ 01.42.75.86.91

www.observatoire-parite.gouv.fr

AVFT

L'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail

51, Boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris

☎ 01.45.84.24.24

Victimes :

Femmes Victimes de Violences

☎ 01 47 91 48 44 service gratuit et confidentiel

Aide aux Victimes

☎ 08.842.846.37

Bureau d'aide aux victimes de Suresnes.

28, rue Merlin de Thionville

☎ 01.41.18.37.36

AFED

Association pour les Femmes en Difficulté
71 rue des Fontenelle 92000 Nanterre

☎ 01.47.78.81.75

SOS Femmes. Centre d'Hébergement Flora Tristan

☎ 01.42.67.24.40

Le Mouvement du Nid (sur la prostitution)

BP 84 92243 Malakoff Cedex

☎ 01.46.36.75.62

www.mouvementdunid.org

Santé :

Centre Médical Municipal de Santé R. Burgos

12, rue Carnot - 92150 Suresnes

☎ 01.41.18.15.50 ou 01.41.18.16.24

Numéros d'urgences

Viols femmes informations

N° gratuit (sauf portable) : 0800.05.95.95

Violences conjugales – Femmes Infos Service.

☎ 3919

Violences sexuelles au travail

☎ 01 45 84 24 24 (permanence téléphonique du lundi au vendredi de 09h30 à 15h30)

Ecoute Sexualité Contraception Avortement

N° gratuit 0800.803.803 (nord de la France)
ou 0800.105.105 (sud de la France)

Suresnes Information Jeunesse

3 lieux pour s'informer, se documenter

www.sij.asso.fr

BIJ de la Passerelle

Passerelle des Arts

Avenue du Général de Gaulle

☎ 01.47.72.35.73

PIJ Payret Dortail

13, rue M. Payret Dortail

☎ 01.45.06.41.38

PIJ Caron Jaurès

27 ter, rue Albert Caron

☎ 01.47.72.28.07